Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Electricité

Evolution 2008 des Règles Programmation-MA et Dispositif de RE

Commission Accès au Marché
23 avril 2008

Thèmes à traiter en vue d'une nouvelle version Section 1 des Règles (1/2)

- **Introduction d'offres d'ajustement sur le modèle TSO-TSO**
  - ✓Echanges d'offres d'ajustements entre GRT hors contrats de secours
- **Compléments sur la préséance économique**
  - ✓En fonction des conclusions du groupe de travail dédié
- **Modalités de rémunération du solde du compte ajustements-écarts avant reversement aux acteurs**
  - ✓Principe présenté en CFMA en octobre 2007, concertation avec les acteurs à finaliser

Thèmes à traiter en vue d'une nouvelle version Section 1 des Règles (2/2)

- Introduction d'offres de démarrage pour les groupes thermiques de puissance nominale inférieure à 100 MW
- Programmation : impact d'une modification de l'horaire de clôture (GCT) des bourses sur l'heure limite d'accès au réseau
- Redéclaration des Délais de Mobilisation
  - ✓Coordination avec GRT Gaz pour la gestion des CCG

Thèmes à traiter en vue d'une nouvelle version de la Section 2 des Règles

- Gouvernance du profilage
- Ajustements diffus (en fonction de l'avancement des travaux de ce dossier)
- Décret fourniture de secours
- Ajustements sur le réseau public de distribution

Modalités de travail proposées

- **Deux groupes de travail « Révision 2008 des Règles » distincts : Programmation-MA (Section 1) et Dispositif de RE (Section 2)**
  - ✓Animation RTE et ERDF pour chapitre E de la section 2
  - ✓Participants désignés par les acteurs
- **Principes de fonctionnement**
  - ✓Discussion des évolutions fonctionnelles
  - ✓Proposition d'un projet de texte par RTE + séance de relecture
- **Des groupes de travail spécifiques si nécessaire**

Planning envisagé

- Mai 2008 : démarrage des Groupes de Travail « Révision des Règles »
- Septembre-Octobre 2008 : consultation des GT pour relecture conjointe RTE/acteurs
- Octobre 2008 : consultation formelle des acteurs
- Novembre 2008 : retour des observations des acteurs
- 1er Décembre 2008 : envoi du projet définitif à la CRE